



# Clipper's



Ce restaurant bien connu par les amateurs de poissons et fruits de mer, et situé juste derrière l'hôtel Mercure, a relooké récemment ses terrasses. Elles se déploient face aux plus beaux bateaux du port, sur un quai strictement piétonnier. L'une, en plein air, à quelques pas de l'eau et de la promenade avec ses palmiers et lampadaires, permet de choisir, à midi, entre soleil ou ombre d'un parasol et les soirs d'admirer de superbes couchers de soleil. L'autre, lui faisant immédiatement suite, entièrement vitrée, peut se découvrir aux beaux jours. Le mobilier est design, aux coloris assortis avec ceux du nappage noir et gris ou crème, selon l'espace, avec sièges en cuir et chaises en osier avec coussins. Les tables sobres et élégantes, sont bien dressées. Le soir, ses spots à l'éclairage indirect conservent le charme des lieux. Un ban d'écailler jouxte l'entrée du restaurant. Dans la salle extérieure, abondamment agrémentée d'orchidées et de plantes vertes s'offre un assortiment de tables rondes et rectangulaires. Dans l'assiette, les plus beaux plateaux de fruits de mer, les huîtres du bassin de Thau, parilladas de poissons et de crustacés, bouillabaisse sur commande ou viande à la plancha. Pour accompagner une trentaine de vins principalement du Languedoc.



**42 ans de professionnalisme  
et d'ancienneté  
Le Roi du coquillage**

**Ouvert 7 J/7 en saison. Fermé lundi en hiver.  
Terrasse chauffée - Parking du port.  
La Grande Motte - Quai général de Gaulle  
Tél. 04 67 56 53 81**

## ANMONM - ADOSOM - UNE COOPÉRATION RÉUSSIE

### Un partage des mêmes valeurs

L'ADOSOM (Association pour l'Administration des Œuvres Sociales d'Outre-Mer), association loi de 1901 ouverte aux 3 fonctions publiques, a pour vocation de contribuer à la gestion d'œuvres sociales.

L'ADOSOM a développé des relations privilégiées avec l'ANMONM, partageant les mêmes valeurs de solidarité. Ainsi à compter de 2015, l'ADOSOM parrainera 2 lauréats des prix décernés par l'ANMONM : Chaque lauréat, accompagné d'une ou deux personnes, se verra offrir un séjour de 4 nuits (en pension complète) au Windsor-ADOSOM, à Cannes.

Rappelons que l'ADOSOM met à la disposition des adhérents de l'ANMONM à des conditions très privilégiées son établissement de Cannes, le Windsor, résidence de 47 chambres (dont 2 PMR et des chambres familiales) au milieu d'un parc de 5 000 m<sup>2</sup> et situé à 500 m de la Croisette et de la plage.

Ex.de tarifs, pension complète pour 2,  
Haute saison : 110 à 145 €/j - Basse saison : 80 à 100 €/j

WINDSOR : M.SAEZ, 16 avenue Windsor 06400 Cannes  
Tél. : 04 92 18 82 13 direction@adosom.fr www.adosom.fr





**Chers Compagnons,**

En basculant dans le deuxième semestre de l'année, nous ne pouvons oublier les événements de janvier dernier quand notre Pays a vécu des faits tragiques suivis de rassemblements sans précédents à travers la France, dont celui du 11 janvier, réunissant de centaines de milliers de Français qui tenaient à manifester leur attachement à la France et à nos valeurs

Il nous faut combattre cet éloignement du « **vivre ensemble** » qui amène trop fréquemment nos jeunes à répondre à des appels qui les incitent à rejoindre malheureusement un autre monde qui fera d'eux des martyrs dans l'au-delà.

Comme le disait notre président national à l'occasion de l'assemblée générale de l'ANMONM à la Sorbonne il y a quelques jours « *La crise sans précédent que traverse notre jeunesse fonde l'obligation pour les adultes que nous sommes et, plus encore, pour ceux qui ont été*

*distingués par la Nation - de faire comprendre l'intérêt de chaque citoyen à participer à la vie démocratique par une citoyenneté active permettant de construire pour notre société les voies nouvelles à emprunter, dans le but d'un avenir marqué du sceau des choses vécues et transmises, pour le plus grand bien des générations à venir* ».

Au niveau Héraultais, nous avons le devoir de nous engager dans cette voie en aidant tout particulièrement l'Éducation nationale dans le cadre des actions menées par la commission de l'Éducation citoyenne.

Je sais pouvoir compter sur vous tous car dans l'Hérault nous sommes tous responsables et décidés à travailler en équipe soudée par l'amitié, comprenant bien que l'ANMONM est une association nationale qui nous regroupe pour servir et non se servir.

À l'échelon national et particulièrement au sein du conseil d'administration ou de sa périphérie, je suis effaré de constater que certains ne pensent qu'à satisfaire leur ambition personnelle en tentant d'obstruer le fonctionnement légitime de notre association par voies certes légales, mais aussi, avec la seule intention de contenter des ego surdimensionnés.

Pour ma part, je le répète si besoin était, je n'entrerai jamais dans ce jeu. Mon seul objectif, dans mes responsabilités actuelles de président de la section de l'Hérault et de vice-président national, est de SERVIR avec le plus total respect à l'égard du Président de la République, Grand Maître des deux ordres nationaux, du Grand Chancelier de nos Ordres nationaux et de notre président national dans ses fonctions, en nous rappelant que les hommes passent mais que notre ANMONM perdurera au-delà de ces problèmes actuels.

Bien amicalement et bon été, à vous et à ceux qui vous sont chers,

**Pierre Bourtayre**  
Président de la section de l'Hérault  
Vice-président national

## Sommaire

- 2 - Nos compagnons à l'honneur
- 3 - Comité d'honneur
- 4 - Gardons en mémoire
- 5 - Organigramme du comité de l'Hérault - Nouveaux nommés et promus en 2015
- 6 - 7 - Assemblées générales nationales de l'ANMONM à Paris - La Sorbonne
- 8 à 19 - Assemblée générale du comité de l'Hérault
- 20 - Remise du Prix de l'Éducation nationale 2014 à la MJC de Lodève
- 21 - Le retour de Jules Matrat - spectacle labélisé par la Mission Nationale du Centenaire 14-18
- 22 - 23 - Vie des secteurs géographiques - Appel à cotisation 2015

# Nos compagnons à l'honneur

## Nos compagnons à l'honneur



**M. Jacques Mestre**  
Président départemental  
de l'Union des membres de l'industrie hôtelière de l'Hérault (UMIH)  
a été fait chevalier de l'ONM le 20 avril 2015  
par M. Pierre Bourtayre  
Officier de l'Ordre national du Mérite  
Vice-président national, président de l'ANMONM de l'Hérault.



**M. Louis-Camille De Hogues**  
Ancien capitaine au long cours pendant douze ans  
et ancien commandant du port de Dakar par intérim  
a été fait chevalier de l'ONM le 7 mai 2015  
sous le parrainage de Monsieur François Commeinhes, sénateur-maire de Sète  
par M. Philippe Daniel, capitaine au long cours, capitaine de frégate (H).



**Père Gérard Frioux-Brichard**  
Curé de la paroisse de Sète  
a été fait chevalier de l'ONM le 14 mars 2015  
par M. le professeur Michaud  
en présence de Mgr Pierre Marie Carré, archevêque de Montpellier,  
et de Monsieur François Commeinhes, sénateur-maire de Sète.



**M. Alain Tezenas Du Montcel**  
Directeur général B.R.L. espaces naturels  
a été fait chevalier de l'ONM le 14 juin 2015  
par M. Pierre Bourtayre



Reconnaissance de 20 années de fidélité à la fonction de porte-drapeau  
pour Henri Sabatier et Frédéric Munoz.



## Nos félicitations

### Nos félicitations

à nos Compagnons de l'Hérault nommés chevaliers ou promus officiers de l'ONM  
par décret du Président de la République du 15 mai 2015.

M. Karim Benmiloud - Montpellier (CH)  
Mme Jacqueline Boch - Carnon (OF)  
M. Yvon Bourrel - Mauguio (CH)  
Mme Chantal Chapuis - Palavas-les-Flots (CH)  
Mme Josiane Classe - Lunel (CH)  
M. Farid Darrouf - Montpellier (CH)  
M. Alain Gazo - Béziers (CH)

Mme Hélène Giral - Montpellier (CH)  
Mme Marie-Laure Macaire - Montpellier (CH)  
Mme Claudine Mandon - Castelnau-le-Lez (CH)  
Mme Chantal Marion - Montpellier (CH)  
Mme Monique Poux - Saint-Chinian (CH)  
M. Christian Rouquette - Lattes (CH)  
M. Georges Thuron - Castelnau-le-Lez (CH)

*Ainsi, nous avons l'honneur d'inviter les nouveaux nommés et promus à nous rejoindre prochainement.*

# Le comité d'honneur



**Mme Monique Roux**  
Présidente fondatrice  
de l'Association SOS Rétinite France.



**Président**  
**M. Pierre de Bousquet de Florian**  
Préfet de la région Languedoc-Roussillon,  
Préfet de l'Hérault.



**Mme Armande Le Pellec Muller**  
Professeur des universités  
Recteur de l'académie de Montpellier  
Chancelier des universités.



**Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux**  
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale.



**Général d'armée (2S) Elrick Irastorza**  
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre  
membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.



**Général de brigade aérienne (CR) François Monssus**



**M. Robert Ménard**  
Maire de Béziers.



**M. le Professeur François-Bernard Michel**  
Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut de France  
Médecin, poète, écrivain.



**M. Philippe Saurel**  
Maire de Montpellier.



**Le général Hervé Charpentier**  
a commandé l'École d'application  
de l'infanterie de Montpellier de  
2007 au 1er juillet 2010. Il est élevé  
aux rang et appellation de général de  
corps d'armée et prend le commande-  
ment des forces terrestres à Lille.

Il est depuis le 1er août 2012, officier général de zone  
de défense et de sécurité de Paris, gouverneur mili-  
taire de Paris et commandant de zone terre Ile-de-  
France.

Le 1er juillet 2015, il sera élevé aux rang et appella-  
tion de général d'armée.

Le général Hervé Charpentier était membre du comité  
d'honneur de la section de l'Hérault durant son séjour  
à Montpellier. Les compagnons lui adressent leurs plus  
vives félicitations pour cette brillante promotion.



**Monsieur Claude Baland**  
qui a été préfet de l'Hérault,  
préfet de la région Languedoc-  
Roussillon de 2008 à 2012,  
directeur général de la Police  
nationale puis président du

Conseil supérieur de l'administration territoriale de  
l'État (CESTA), a rejoint le Groupe Renault comme  
Directeur de l'Éthique (ou VP ETHICS GROUP).

Dans le respect des lois et règlements, la charte  
éthique du Groupe Renault énonce les valeurs selon  
cinq chapitres: protection des salariés, du patri-  
moine, des clients et des actionnaires et promotion  
de Citoyenneté dans un environnement global.

Les compagnons de l'Hérault, qui ont pu apprécier  
l'attachement de Claude Baland aux valeurs et à son  
souci de l'humain, lui adressent leurs plus vives féli-  
citations.

# Gardons en nos mémoires

nos compagnons qui nous ont quittés depuis le 1er janvier 2015

M. Norbert Chazel - Lunel-Viel  
Général Pierre Hubac - Agde  
M. François Denat - Lodève  
M. Claude Guilleret - Agde

Mme Marie-Noëlle Cantonnet - Agde  
M. Robert Moreau - Montpellier  
M. Pierre Marcout - Lattes

M. Armand Macron - Montpellier  
Mme Éliane Bellamy - Montpellier  
M. Aurélio Inesta - La-Grande-Motte



**Le président MARCOUT nous a quittés, sans bruit, comme un souffle, un peu comme à l'image de sa vie. Cela ne veut pas dire qu'il n'avait pas de personnalité, mais c'était l'homme d'action dans le silence, sans effets de manche, sans se mettre en avant.**

Mais qui était Pierre MARCOUT ?

Né en Bourgogne, il avait gardé de son origine le sens de la terre associé à un caractère bourru qui ne s'enflammait que rarement.

Méfiant, il fallait mériter sa confiance pour obtenir son amitié. Latiniste distingué, il préférait l'écrit à la parole, pesant et sous pesant ses mots afin de rechercher la plus grande conformité avec sa

pensée et ainsi donner le meilleur sens possible à ce qu'il voulait faire comprendre ou démontrer.

Il savait aussi quand il le fallait, tremper sa plume dans l'acide.

C'était Pierre MARCOUT

Après 10 ans passés à la tête de la section de l'Hérault, il décidait de laisser la main. Il avait alors 80 ans.

Je lui succédais en 2002 à la Présidence de la section.

Nous n'avions pas la même conception des objectifs d'une association de décorés mais l'on ne peut que le remercier de tout ce qu'il a apporté à la section, réunissant les compagnons, par des sorties ou des conférences, où la convivialité était le fil conducteur et servait toujours son objectif : unifier.

- Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur.
- Officier de l'Ordre national du Mérite.
- Commandeur du Mérite Agricole.

Sa vie durant il n'a cessé, aussi bien professionnellement que dans les associations, de servir les autres.

C'est cette modestie, cette humilité qui lui fait ne désirer aucune cérémonie protocolaire, pas d'éloges funèbres, pas de compassion trop démonstrative.

Il souhaitait partir comme il avait vécu, sans bruit, comme un souffle....

Adieu Pierre.

*Pierre Maincent - Président honoraire.*



**Claude Guilleret nous a quittés le 11 juin 2015 à la suite d'une longue maladie.**

Vice-président du comité départemental, délégué du secteur Hérault-Méditerranée chargé de la citoyenneté et du civisme, membre de la commission nationale du Prix de l'Éducation citoyenne.

- Chevalier de l'Ordre national du Mérite,
- Officier des Palmes académiques.

**Cher Claude, « Nondum apparuit quid erimus »** (*Nous ne savons pas encore ce que nous serons.*)

Comment ne pas retrouver dans cette citation le symbole de la passerelle entre le monde des humanités

éducatives qui furent la structure de ta vie professionnelle dont les mérites distingués ont été reconnus par la Nation et ta vie au service de la citoyenneté lorsque tu as rejoint la section de l'ANMONM de l'Hérault et depuis de longs mois, le douloureux apprentissage de la souffrance que tu sus maîtriser en une gigantesque leçon de courage pour nous tous.

Claude tu avais choisi le plus beau métier du monde : former des jeunes les encadrer et leur apprendre à devenir des passeurs de mémoire, des passeurs de savoir, des passeurs d'espoir et de vivre ensemble.

Rien d'étonnant à ce que, dans une époque où désormais tout va très vite, tu avais compris que le latin et le savoir académique ne suffiraient plus à construire le rêve de l'honnête homme du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais qu'une nouvelle dimension devait se greffer dans le monde du savoir, au travers de l'éducation citoyenne et de la citoyenneté des jeunes. D'une initiative très concrète et locale d'encourager et de récompenser des jeunes dans les collèges et les lycées, tu as construit un cadre conceptuel devenu national.

Tu as construit l'avenir avec des idées et des mots. Ton œuvre, ta force de conviction que tu savais si bien décliner avec sourire et douceur resteront gravées dans nos mémoires et tes amis du comité de l'Hérault comme ceux de l'ANMONM tout entière en seront les gardiens et les représentants.

Pierre Bourtoyre, vice-président national, président du comité de l'Hérault, les membres du comité départemental, les délégués des secteurs géographiques et les compagnons de l'ANMONM – section de l'Hérault s'unissent au message de notre président national, le professeur Jean-Claude Talbert, qui adresse à Brigitte sa compagne, au nom du conseil d'administration national, ses plus sincères condoléances et regrets avec les remerciements pour l'aide que Claude a apporté à notre association. Ses connaissances précieuses du monde de l'éducation, si importantes dans l'élaboration du projet de la convention de l'Éducation citoyenne, font que l'ANMONM lui en sera toujours reconnaissante.

Repose en paix, cher Claude, tu l'as bien mérité.

*Pierre Bourtoyre - Président départemental - Vice-président national.*

# Organigramme de la section de l'Hérault

suite à l'élection de l'assemblée générale du 28 février 2015  
et la réunion du comité de section du 28 février 2015



Président - Vice-président national

**Pierre BOURTAYRE\***

*(les membres du comité 34 sont signalés par \*)*

Première vice-présidente

**Odette GUIRAUDOU\***

Président Honoraire

Pierre MAINCENT

Trésorier

**Jean PIERRE\***

Secrétaire - Vice-président  
chargé de la communication et de l'Internet

**Yvan MARCOU\***

Vice-présidente  
chargée de l'Entraide et de la Solidarité

**Renée GORLIER\***

Vice-présidente  
chargée des grands événements

**Marie FRANCALANCI\***

Délégué du secteur 1 - Grand Montpellier - **François ZABATTA\***

Délégué du secteur 2 - Biterrois-Minervois - **Roland L'HOSTIS**

Délégué du secteur 3 - Castelnaud et Pic Saint-Loup - **Philippe MANDON**

Délégué du secteur 4 - Hérault-Méditerranée -

Délégué du secteur 6 - Vallées de l'Hérault et Hauts cantons - **Yvan MARCOU\***

Délégué du secteur 7 - Bassin de Thau - **Bernard BOURDON\***

Délégué du secteur 8 - Pays de l'Or et de Lunel - **Odette GUIRAUDOU\***

Adjointe au délégué du secteur 8 - **Hélène ALBERT\***

Chargé de la coordination avec l'AMOPA et la SMLH - **Bernard JOUBERT\***

Chargé de la coordination avec l'ONAC et les associations liées - **Michel MIFSUD\***

Responsable de la commission Citoyenneté et Civisme et coordinatrice nationale

de la commission de l'Éducation citoyenne - **Jacqueline VIGNERON-VANEL\***

Trésorier adjoint, conseiller en organisations matérielles des manifestations - **André GRIOTTO\***

Chargé du relationnel et de la recherche de sponsors - **Dominique-Henri PERRIN\***

Conseiller et animateur des grandes manifestations - **Thierry LEFEBVRE**

Conseillers : **Bernard BONNAFY** - **Hervé HEURTAUX** - **Pierre VAN CRAENENBROECK** - **Jean DEMACON**

Porte-drapeau départemental - **Henri SABATIER**

## Bienvenue aux nouveaux membres

M. Michel Berna - 1  
M. Lionel Lahsaini - 1  
M. Charles Pinarel - 1  
Mme Catherine Szwarc - 1  
Thuillier - 1  
M. Gabriel Blayac - 2  
Mme Nathalie Raffort - 2

M. Célestin Cuq - 3  
M. Alain Tézenas Du Montcel - 3  
Mme Isabelle Knowles - 3  
Mme Martine Bedes - 6  
Mme Nicole Blanc - 7  
M. Louis-Camille De Hogues - 7  
Père Gérard Frioux-Brichard - 7

M. Maurice Faust - 7  
M. Jean-Louis Delon - 8  
M. Jacques Mestre - 8  
M. Christian Péqueux - 8  
M. Bernard Gick - 11  
SEM. Maurice Gourdault-Montagne - 1  
Mme Josiane Classe - 8

# Paris - La Sorbonne le 29 mai 2015

## Assemblées générale extraordinaire et ordinaire de l'ANMONM

C'est dans le cadre prestigieux du grand amphithéâtre de La Sorbonne que se sont tenues simultanément une assemblée générale extraordinaire (AGE) et ordinaire (AGO) de l'ANMONM.

Ces deux assemblées ont été suivies par la réunion des présidents et la signature de la convention avec l'Éducation nationale.



### AGE et AGO

Cette AGE avait pour but de valider nos futurs statuts, car le 3 décembre 2013, s'était déjà tenue à Bercy une AGE pour voter le texte des statuts de l'association, tels qu'ils avaient été refondus par le groupe de travail et prenant en compte les demandes des sections interrogées.

Le ministère de l'Intérieur, à qui avait été transmis le texte à l'issue du vote, a demandé un certain nombre de modifications qui nécessitaient un nouveau recours à l'assemblée générale extraordinaire.

Ce fut chose faite le 3 décembre 2014. Or, le 23 décembre 2014, un jugement du tribunal de Grande Instance de Paris, rendu après cette réunion, a annulé l'AGE du 3 décembre 2013, au motif principal qu'une AGE ne peut modifier son ordre du jour en séance.

Le risque était grand que les compagnons qui ont obtenu l'annulation de l'AGE du 3 décembre 2013 obtiennent le même résultat en demandant l'annulation de, l'AGE du 3 décembre 2014, puisque l'ordre du jour de cette

dernière avait été modifié dans les mêmes conditions.

C'est pourquoi le conseil d'administration, préférant la voie des urnes à celle des tribunaux, a décidé de convoquer cette nouvelle AGE le 29 mai 2015.

Dans ce contexte à l'ordre du jour de cette AGE ont été soumises aux votes et adoptées, deux résolutions attachées à la validation formelle du texte des statuts votés le 3 décembre 2014.

D'autre part, l'AGO qui suivait, devait en particulier permettre le vote et l'adoption du rapport d'activité et du rapport financier 2014, puis du rapport du président national. C'était aussi le moment du vote du renouvellement du tiers sortant au conseil d'administration national. Vingt candidatures ayant été déposées, ce sont huit administrateurs qui ont été élus ou réélus formant ainsi le nouveau CA national et le nouveau bureau national, suivant l'organisation et photographie ci-après.

## Conseil d'administration de l'ANMONM

Sous le haut patronage du Président de la République française,  
Grand Maître de l'ordre de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite  
Le général d'armée Jean-Louis Georgelin, Grand Chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur,  
Chancelier de l'Ordre national du Mérite.

### Bureau national :

Président : Jean-Claude Talbert  
Vice-présidents : Pierre Bourtayre et Michel Lebon  
Secrétaire général : Luc Simon-Collonge  
Secrétaire général adjoint : Bernard Bon  
Trésorier : Gilbert Bouhet  
Trésorier adjoint : Dominique Grémiaux

### Membres du conseil d'administration :

Hélène Blanc ; Béatrice Bonnin-Kapps ; Claude Chaillou ; Michel de Chardon ; Lucien Delesalle ;  
Juliette Doret ; Anne-Marie Duro ; Jean-Pierre Fourès ; Jean-Paul Gillmann ; Jean-Louis Messy ;  
Marie-José Michel ; Jean-Philippe Moulin ; Jacques Palacin ; Antoine Ulrich.



## Prix de l'Éducation citoyenne



De G. à D. Pierre Bourtayre, Florence Robine, Jean-Claude Talbert, Jacqueline Vigneron-Vanel, Charles-Jacques Martinetti

En 2011, l'ANMONM signe une convention cadre avec le ministère de l'Éducation nationale. Dans ce contexte, au niveau départemental, les lycées et collèges sont encouragés dans une action de citoyenneté à constituer un dossier à présenter à leur académie afin de concourir pour le prix départemental de l'Éducation citoyenne. Et c'est le 8 septembre 2011 qu'est créée au sein du conseil d'administration national, une commission Éducation citoyenne dont Pierre Bourtayre prend la présidence, secondé par notre regretté Claude Guilleret sous la coordination de Jacqueline Vigneron-Vanel. Ainsi le 29 mai 2015 à La Sorbonne, à l'occasion des réunions qui ont regroupé les présidents et délégués des sections et délégations à l'étranger de l'ANMONM, le renouvellement de cette convention a été signé par Mme Florence Robine, directrice générale de l'Enseignement scolaire et notre président national.

Avec ses 35 mètres de profondeur et ses 3000 places, ses statues et ses peintures symbolistes, le grand amphithéâtre est le prestige de la Sorbonne. Au centre, au-dessus de la scène, une imposante fresque (25,60 m x 4,50 m) peinte par Pierre Puvis de Chavannes (1824-1898), le Bois Sacré. Elle représente la Sorbonne sous les traits d'une femme entourée de personnages, allégories des disciplines enseignées. (Voir détail sur la couverture de Bleu de France)

« Dans la clairière d'un bois sacré, au centre, sur un bloc de marbre, est, assise une figure symbolique de la Sorbonne. À ses côtés, deux Génies porteurs de palmes et de couronnes, hommage aux vivants et aux morts glorieux. Debout, l'Éloquence célébrant les conquêtes de l'esprit humain.



Autour d'elle, les figures diverses de la Poésie. Du rocher où le groupe est assemblé, s'écoule la source vivifiante; la Jeunesse s'y abreuve avidement, la Vieillesse aux mains tremblantes y fait remplir sa coupe. À gauche, la Philosophie et l'Histoire: la Philosophie représentée par la lutte du Spi ritualisme et du Matérialisme en face de la Mort: l'un confessant sa foi dans un élan d'ardente inspiration, l'autre démontrant sa pensée par l'étude de la fleur, image des transformations successives de la matière: l'Histoire interrogeant les antiques débris du passé exhumé sous ses yeux. À droite la Science, la Mer et la Terre qui lui offrent leurs richesses: la Botanique avec sa gerbe de plantes; la Géologie appuyée sur un fossile; les deux Génies de la Physiologie tenant l'un un flacon, l'autre un scalpel; la Physique entrouvrant ses voiles devant un essaim de jeunes gens qui se vouent à son culte en lui offrant comme prémices de leurs travaux la flamme de l'électricité; à l'ombre d'un bosquet, la Géométrie, figurée par un groupe absorbé dans la recherche d'un problème. »

# Assemblée générale de la section de l'Hérault

## Pézenas le 28 février 2015



*Alain Vogel, maire de Pézenas et Pierre Bourtayre*

Le samedi 28 février 2015, le comité de l'Hérault a tenu son assemblée générale statutaire dans le théâtre historique de Molière à Pézenas. Pierre Bourtayre, président départemental et vice-président national accueillait le maire de Pézenas Alain Vogel et lui remettait au nom du professeur Jean-Claude Talbert, la médaille d'honneur de l'ANMONM.

Le Théâtre de Pézenas, depuis sa création en 1803 jusqu'à sa fermeture en 1947, a été le site privilégié de la vie culturelle de la ville.

Dans ce cadre tel qu'il se présente aujourd'hui, le théâtre de Pézenas est resté en son dernier état, celui de 1901. L'apport de « l'Art déco » va se limiter à la modernisation du vestibule par des peintures au pochoir. C'est en 1886 qu'Albert Paul Alliès, fondateur du mouvement moliériste à Pézenas, a créé son comité pour l'érection d'un monument à Molière, inauguré en 1897. C'est essentiellement à partir de ce moment-là que le théâtre de Pézenas connut, avec la venue de la Comédie Française, ses plus belles heures. En 1922, la compagnie nationale se déplace une troisième fois à Pézenas, et donne toujours au théâtre « l'Avare » et « les Précieuses ridicules ». Enfin, l'année même de sa fermeture, en 1947, le bâtiment abrite la cérémonie du Cinquantenaire du monument à Molière en présence de Marcel Pagnol. L'académicien prononcera alors en ce lieu sa phrase fameuse : « Si Jean-Baptiste Poquelin est né à Paris, Molière est né à Pézenas. »

Ainsi, c'est dans ce bâtiment prestigieux et magnifique, que près de 100 compagnons ont suivi avec un grand intérêt les travaux proposés à l'occasion de cette assemblée générale, après avoir observé un moment de recueillement en mémoire des compagnons décédés. S'en sont suivis en particulier le rapport d'activité de l'exercice 2014, le rapport financier et les comptes rendus des actions menées par les deux commissions : Civisme-Citoyenneté et Entraide-Solidarité.

Ce fut aussi le moment du renouvellement par vote du tiers sortant du comité de section qui a la charge de gérer le fonctionnement de l'ANMONM de l'Hérault et de suivre le rapport moral présenté par notre président.

Mais les compagnons ne pouvaient quitter ces lieux où l'ombre de Molière plane sur ces fastueux décors, sans avoir assisté à un extrait magistral des Précieuses ridicules présenté par la troupe de l'illustre Théâtre de Pézenas.



Puis s'est aux intonations d'une Marseillaise accompagnée aux instruments par les jeunes de l'école de musique de Dory Selmer de Caux, que les compagnons ont clôturé cette réunion pour rejoindre le restaurant « Côté Mas » autour des spécialités et vins du Languedoc.



*Théâtre historique de Molière à Pézenas  
7bis rue Henri Reboul*

# Rapport d'activités



*Yvan Marcou, vice-président, secrétaire départemental.*

## Activités nationales :

- Les 15 et 16 mai 2014, à l'occasion de l'assemblée générale nationale et du 29<sup>e</sup> congrès de l'ANMONM organisés par nos compagnons de la section du nord à Dunkerque, patrie de Jean Bart, quatre membres de notre section ont fait le déplacement. Trois étaient invités. Pierre Bourtayre comme administrateur national, membre de la commission monde et rapporteur de la commission Éducation citoyenne ; Thierry Lefebvre, comme présentateur et animateur de des manifestations ; Yvan Marcou, comme responsable technique du site internet national de l'ANMONM. Dominique Henri Perrin était présent à titre de trésorier de section.

- Le 3 juin 2015 à Paris, c'était le renouvellement de la convention cadre signée avec l'Éducation nationale en présence de Pierre Bourtayre, comme président de la commission nationale de l'Éducation citoyenne avec Jacqueline Vigneron-Vanel et Claude Guilleret comme membre de cette commission.

- Le 2 juillet et le 2 décembre 2014 à Paris, autour du président national Jean-Claude Talbert et du secrétaire national Luc Simon-Collonge, Yvan Marcou participait aux réunions de la commission d'harmonisation du site Internet national de l'ANMONM pour réorganiser la gestion de ce site et finaliser sa modification afin de créer un espace dédié aux trésoriers pour la remontée centralisée des inscriptions et des cotisations au siège.

- Le 3 décembre 2014 à Paris, au centre des conférences du ministère des finances à Bercy, se tenait une assemblée générale extraordinaire permettant de voter les modifications apportées aux nouveaux statuts de notre association avec la participation de Pierre Bourtayre, administrateur national et Yvan Marcou membre de la commission d'harmonisation du site Internet national. Le même jour à Paris, c'était la remise des prix nationaux du Civisme pour la jeunesse et celui de l'Éducation citoyenne décernés par l'ANMONM à des jeunes qui se sont particulièrement distingués dans leur région en réalisant une action de courage ou citoyenne particulièrement remarquable.

Ces récompenses étaient remises sous la haute présidence du général Jean-Louis Georgelin, Grand chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite, représentant le Président de la République. Ont participé à cette cérémonie, Pierre Bourtayre, comme président de la commission nationale de l'Éducation citoyenne avec Jacqueline Vigneron-Vanel comme membre de cette commission.



*Autour du Grand Chancelier et du président national sont regroupés les lauréats des prix nationaux.*

Le 3 décembre, date anniversaire de la création de notre Ordre, autour du conseil d'administration national, les compagnons présents aux manifestations de la journée ont participé à un dépôt de gerbe sous l'Arc de Triomphe avec le ravivage de la flamme. Pierre Bourtayre, vice-président national, a été invité à signer le livre d'or du comité de la flamme.



## Activités régionales :

Ont été tenues huit réunions du comité de section et de ses membres associés. Ces derniers bien implantés sur le département suivant une articulation géographique rappelée sur le visuel ci-contre, rythment le fonctionnement de la section, assurent son dynamisme et maintiennent son rayonnement. Dans ce cadre sont débattus et décidés les orientations d'actions à caractère général ou celles confiées aux commissions Civisme-Citoyenneté et Entraide-Solidarité.

Ce sont aussi de nombreuses participations aux cérémonies patriotiques et commémoratives auxquelles nous sommes invités dans nos différents secteurs géographiques.

Ainsi notre président, les responsables de ces secteurs et compagnons se rendent régulièrement à ces manifestations dans nos villes et villages, en présence de nos porte-drapeaux de secteur ou du porte-drapeau départemental Henri Sabatier, suivant le calendrier ci-joint.

## LES ONZE JOURNÉES NATIONALES

Ces onze journées, instituées par un texte paru au Journal officiel, donnent lieu chacune à une cérémonie patriotique à l'échelon national (organisée à Paris par le ministère de la Défense, et présidée par une haute autorité), à une cérémonie départementale organisée par le préfet, représentant de l'État, ainsi qu'à de nombreuses cérémonies communales dont l'organisation est laissée à l'initiative des maires.

Elles sont une expression du devoir de mémoire envers ceux qui ont mérité la reconnaissance de la Nation.

- **le 19 mars** (*loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012*)- Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- **le dernier dimanche d'avril** (*loi n°54-415 du 14 avril 1954*) - Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.
- **le 8 mai** (*loi n°81-893 du 2 octobre 1981*)- Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.
- **le 2e dimanche de mai** (*loi du 10 juillet 1920*)- Fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.
- **le 27 mai** (*loi n°2013-642 du 19 juillet 2013*)- Journée nationale de la Résistance.
- **le 8 juin** (*décret n°2005-547 du 26 mai 2005*)- Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine
- **le 18 juin** (*décret n°2006-313 du 10 mars 2006*)- Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
- **le 16 juillet** si c'est un dimanche ou le dimanche qui suit (*décret n°93-150 du 3 février 1993 modifié par la loi n°2000-644 du 10 juillet 2000*)- Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et anti-sémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.
- **le 25 septembre** (*décret du 31 mars 2003*)- Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.
- **le 11 novembre** (*loi du 26 octobre 1922 et loi n°2012-273 du 28 février 2012*)- Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France.
- **le 5 décembre** (*décret n°2003-925 du 26 septembre 2003*) - Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

S'y ajoute la cérémonie du **3 décembre**, date anniversaire de la création de l'ONM en 1963 par le Président de la République Charles de Gaulle. Ainsi, Jean-Claude Talbert, président national, entouré des autorités nationales et des compagnons de l'ANMONM, se retrouve à Paris sous l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme du soldat inconnu, comme dans l'Hérault où simultanément, les compagnons se regroupent pour déposer une gerbe devant le buste du Général érigé pour la circonstance sur l'esplanade éponyme à Montpellier.

Sans oublier les actions menées par les membres de nos deux commissions Civisme-Citoyenneté et Entraide-Solidarité, comme l'envoi à la date d'anniversaire d'une aimable carte de vœux, la vie de nos différents secteurs géographique est laissée à l'initiative de leurs délégués et des compagnons qui les entourent. Ce sont surtout en début d'année une action vers nos grands aînés avec une visite accompagnée d'un petit geste gourmand puis les traditionnelles réunions d'échange de vœux et le partage de la galette des rois.

Des opérations tournées vers le vivre ensemble sont à remarquer comme la création d'une colonne citoyenne à Palavas-les-Flots et à Pérols, dont l'initiative revient à notre ami Daniel Briand.

Les conférenciers sont très actifs dans les secteurs du Biterrois Minervois et de Montpellier où ils régaler de leur érudition une assistance toujours très nombreuse.

N'oublions pas de signaler les réunions festives comme la traditionnelle brasucade sur le brise-lames à Sète ou celles organisées pour fêter des anniversaires, ou encore des visites de musée, expositions ou sites caractéristiques.

Enfin, il s'agit du document que vous tenez dans vos mains, notre magazine Bleu de France, qui vous est transmis gratuitement deux fois par an. Ce périodique s'efforce de suivre et de vous communiquer les informations les plus importantes liées à la vie de notre section. Ce document est aussi diffusé à tous les présidents des sections de l'ANMONM de France et des représentations à l'étranger, comme aux grands décideurs de notre département. C'est une pièce majeure de notre dispositif qui participe au rayonnement de notre section et de notre Ordre, mais qui ne pourrait pas être distribué en grand nombre sans l'aide précieuse de nos compagnons que nous remercions ici chaleureusement.

# Rapport financier



*Dominique Henri Perrin - trésorier*

L'année 2014 a été marquée, pour l'ensemble de l'économie de notre pays, comme pour chacun de nos compagnons, comme une année difficile. Elle aura, néanmoins, montré la solidité des liens qui nous unissent, tant au plan des décorés que de nos soutiens institutionnels et des entreprises qui nous accompagnent.

Avec 545 compagnons à jour de leur cotisation en progression de 8 % par rapport à l'année précédente, toute porte à croire que le service offert par notre association répond à une véritable attente.

J'y verrais aussi l'apport tout particulier de notre ami André Griotto, notre Trésorier-Adjoint, qui, loin d'être

perçu comme un Oncle Picsou, a su transformer les relances de mise à jour comme autant de contacts amicaux et un lien supplémentaire.

Qu'il en soit vivement remercié. Tout autant, la décision de notre conseil d'administration national de porter la cotisation de 25 à 28 euros ne semble pas avoir freiné les rentrées de 2015 qui sont encourageantes.

Votre comité a souhaité passer la gestion des adhérents et la comptabilité à l'ère numérique et abandonner le travail fastidieux mais rigoureux que mes prédécesseurs, ont assuré avec beaucoup de dévouement. Fin 2013, votre comité a décidé de se doter d'un outil temporaire de gestion des adhérents qui inclue un logiciel comptable de base. Bien que sommaire, il assure la transition entre notre comptabilité manuelle et le futur logiciel national. Néanmoins il rend parfois les comparaisons assez malaisées d'une année sur l'autre.

Une bonne situation de Trésorerie, la maîtrise des dépenses et un particulier effort de générosité de nos compagnons et de nos sympathisants sont les caractéristiques à retenir de l'exercice 2014.

## RECETTES

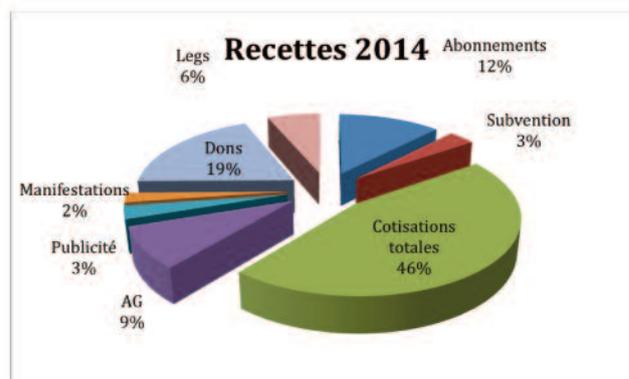
Les recettes se sont élevées en 2104 à 31 609 € restant assez stables, en comparable, par rapport au fonctionnement hors Cinquantenaire de 2013. Le suivi des retardataires qui avait donné lieu à un important rattrapage en 2013 sur les exercices précédents a permis que les cotisations de l'année soient recouvrées plus régulièrement. Les abonnements à la revue nationale « Le Mérite » ont progressé de 18 %. L'exercice 2014 aura été particulièrement généreux en termes de dons. Les actions engagées par votre association en faveur de grandes causes et celles en direction de la jeunesse ont incité beaucoup de nos compagnons, comme des sympathisants, à se montrer généreux. Monsieur Météo, en nous faisant annuler le dîner de gala du 11 octobre, a été un allié précieux, beaucoup d'entre nous ayant laissé comme dons les réservations qu'ils avaient faites. D'autant que nos responsables du gala ont obtenu des prestataires qu'aucun dédit ne soit versé. À tous, ils ont droit à notre reconnaissance.

Notre revue départementale « Bleu de France » continue à être perçue comme un support de grande qualité éditoriale et de présentation. Les efforts de notre président et d'Yvan Marcou, le rédacteur chef, rencontrent un soutien récurrent de nos annonceurs pour chacune des parutions semestrielles.

La faiblesse du chiffre de la publicité de cette année provient du décalage sur 2015 de nombre de facturations. Notre comptabilité n'étant pas bilancielle, elles n'apparaissent pas en produits à recevoir mais laissent, néanmoins, augurer un maintien du niveau de participations de nos annonceurs fidèles.

### Recettes 2014

Comptes	Montant en €
Abonnements Le Mérite	3866
Subvention	1000
Cotisations et Dons Volontaires	14422
Assemblée Générale	2790
Publicité	900
Manifestations	669
Dons	5962
Legs	2000
<b>Total</b>	<b>31609</b>



## DÉPENSES

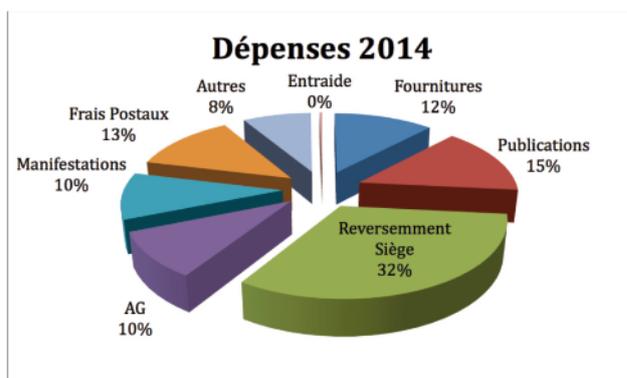
Les dépenses de votre Section se sont élevées en 2014 à 31 514 €.

Après les dépenses exceptionnelles du Cinquenaire, celles-ci ont retrouvé leur étiage. Les évolutions sont, de ce fait, plus difficiles à apprécier que pour les recettes, d'autant que le journal d'enregistrement sur informatique, opérationnel sur le deuxième semestre, permet une plus grande précision dans l'affectation que la comptabilité manuelle. La migration informatique laisse, néanmoins, des doutes comme la faiblesse du chiffre de l'Entraide. Certains postes comptables appellent des précisions et d'autres une attention particulière. Pour les manifestations, la pause qui a suivi l'année du Cinquenaire, d'une part et la disparition, il y a un an, de notre regretté ami Bonbonnelle d'autre part ne vont se compenser que sur 2015 sous l'action d'un programme conséquent d'activités sur Montpellier sous la houlette de notre ami François Zabatta qui a repris le flambeau. La gestion de la publication de Bleu de France reste exemplaire par la maîtrise des dépenses. Le report des récompenses du Prix de la Citoyenneté 2014 fait qu'il apparaîtra dans les comptes de 2015. Un point noir pour lequel votre comité et son bureau restent particulièrement attentifs : les frais postaux, avec une augmentation importante du prix des timbres. Deux voies ont été retenues. Un effort de regroupement des envois et le passage systématique aux envois par mail, chaque fois que cela est possible. Beaucoup de compagnons s'équipent d'ordinateurs et accepteront des informations sous formes dématérialisées.

Néanmoins nous avançons lentement car le président et le secrétaire et le comité en général sont conscients qu'une majorité d'entre nous ne sont pas encore titulaires d'une adresse courriel et notre pyramide des âges en limite notre action. Il en est de même pour les règlements de nos dépenses et l'encaissement des cotisations via internet et votre banque et qui dans les prochaines années seront une réalité qui facilitera notre travail surtout que le système bancaire avec les possibilités de la banque à distance est maintenant parfaitement sécurisé.

### Dépenses 2014

Comptes	Montant en €
Fouritures	3683
Assurance	105
Publications	4619
Reversements Abonnements	3688
Assemblée Générale	3098
Manifestations	3179
Frais Postaux et Télécom	3984
Autres	1401
Rétrocessions Quotes-parts Siège	6562
Entraide	97
Autres charges	1098
<b>Total</b>	<b>31514</b>



## BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

La bonne tenue de la Trésorerie de votre section au 31 décembre, avec 4 783 € à la banque s'est confirmée durant les deux premiers mois de l'exercice en cours pour atteindre 16 736 € à fin février. Mais, malgré le bon niveau de rentrées de cotisations au nouveau tarif fixé par votre conseil d'administration national au congrès de Dunkerque, le budget prévisionnel qui vous est proposé reste conservateur, dans un avenir qui demeure encore incertain. Cet objectif sera atteint à plusieurs conditions :

- que les compagnons continuent l'effort entrepris de règlement rapide des cotisations
- que chacun d'entre nous se mobilise pour recruter des décorés de la Bleue qui, par manque d'intérêt ou d'information ne nous ont pas encore rejoints
- que, dans son environnement proche, des contributions publicitaires même modestes, viennent abonder nos rentrées publicitaires
- que la maîtrise des dépenses passe par une attention soutenue aux frais d'envois, notamment par le recours systématique aux échanges de documents numériques comme de rechercher si des achats groupés, de cartouches à imprimantes par exemple, sont capables d'alléger nos charges.

### Prévisionnel dépenses 2015 - base 550 adhésions actives

Comptes	Montant en €
Fouritures	4000
Assurance	100
Publications	5000
Reversements Abonnements	4400
Assemblée Générale	3000
Manifestations	5000
Frais Postaux et Télécom	4000
Rétrocessions Quotes-parts Siège	7700
Entraide	2000
Dons	2000
Autres charges	2500
<b>Total</b>	<b>39700</b>

### Prévisionnel recettes 2015 - base 550 adhésions actives

Comptes	Montant en €
Abonnements Le Mérite (rdt :80%)	4400
Subvention	1000
Cotisations et Dons Volontaires	17600
Assemblée Générale	3000
Publicité	3500
Manifestations	5000
Dons	6000
Legs	2000
<b>Total</b>	<b>42500</b>

# Commission Citoyenneté-Civisme



Jacqueline Vigneron Vanel,  
responsables de la commission Citoyenneté-Civisme

Pour des raisons de santé que nous connaissons, notre ami Claude Guilleret, vice-président et responsable de la commission citoyenneté et civisme de notre section, est absent aujourd'hui.

C'est en son nom, avec l'appui des membres de la commission, et je tiens ici à les remercier pour leur collaboration, que je souhaiterais vous présenter un résumé de l'activité liée au prix du civisme pour la jeunesse et au prix de l'Éducation citoyenne.

Claude, nous sommes bien sûr, en pensée avec toi.

Parfois, nous rassemblons sous une même bannière ces deux prix, celui du civisme pour la jeunesse et celui de l'Éducation citoyenne et la distinction n'apparaît pas.

Ils ont toutefois un dénominateur commun : ils s'adressent à des jeunes.

Voici un rappel pour nous aider dans notre réflexion :

- Le Prix du civisme pour la jeunesse a pour objectif de récompenser des jeunes qui ont fait preuve d'héroïsme, de courage ou de dévouement par la grandeur de leur geste exemplaire.

Ainsi, une jeune fille de 15 ans, qui a parcouru tous les étages d'un immeuble en flammes pour sauver ses habitants. Après 15 jours de coma et brûlée à 70 %, a dit que si c'était à refaire, elle le referait. C'est le 1er prix national de cette année,

- Le prix de l'Éducation citoyenne récompense des jeunes, qui ont exprimé le rôle qu'ils peuvent jouer dans leur réalité quotidienne, pour faire évoluer la société dans un comportement citoyen. Il ne s'agit pas d'un acte ponctuel mais d'un engagement dans une réalisation qui met à l'honneur les valeurs que nous défendons. Nous retrouvons cet engagement dans nos prix départementaux cités.

Ce prix met aussi à l'honneur les adultes qui ont encadré ces jeunes dans leur réalisation.

Nous pouvons citer ces témoignages recueillis dans les dossiers reçus :

- Des actions (course contre la faim, ateliers de couture pour recycler de vieux vêtements) afin de recueillir des fonds à destination d'associations caritatives ;

- Des actions démonstratives, pièces de théâtre, conférences expositions réalisations de graff pour une sensibilisation à des problèmes connus comme la dévastation due à la guerre, la violence faite aux femmes, le racisme ;

- Des actions pour développer le lien intergénérationnel, création de supports audio pour permettre l'écoute de livres par les personnes âgées à l'initiative de notre section par la MJC de la communauté du Lodévois et Larzac ;

- Des collectes (bouchons plastiques) par exemple pour une action solidaire dans le cadre du développement durable ;

Ces réalisations nous confortent dans notre mission de les révéler pour optimiser comme dirait une pub récente, par ces jeunes, l'image de notre société dans son avenir.

## La commission Citoyenneté et Civisme comité 34

On peut scinder le rôle de notre commission en deux parties :

- 1 - Être un agent de propagation de nos valeurs ;
- 2 - Rechercher les actions mises en place, les susciter dans le cadre d'un dossier de candidature pour l'un des deux prix cités.

### Être un agent de propagation avec, entre autres.

#### - La signalétique des ronds-points :

Comme celui de Caux avec les 68 élèves de l'école Marcel Pagnol à l'initiative de Dominique Henri Perrin. Et ceux prévus dans les communes de Béziers, La Grande-Motte, Castelnaud-le-Lez notés par Claude Guilleret dans un rapport récent.

#### - La colonne de la citoyenneté :

Initiative originale d'Odette Guiraudou et Daniel Briand du comité 8 ;

L'équipe ONM- CIDAN de Palavas a créé la Colonne de la Citoyenneté et la met à disposition des responsables locaux ANMONM pour les collectivités locales qui souhaitent prolonger cette initiative.

Lors d'une réunion de travail, nous avons projeté de réserver sur ces colonnes un espace pour afficher les actions civiques et citoyennes repérées de nos jeunes.

#### - La participation au devoir de mémoire :

Plus particulièrement cette année dans le cadre de la commémoration de la grande Guerre avec la labellisation de projets commémoratifs.

Renée Gorlier a écrit un mémoire conséquent sur les « Oubliées de la Grande Guerre », dont Yvan Marcou, dans Bleu de France de décembre, a publié la 1re partie.

## Rechercher les initiatives méritantes.

### - Rencontrer les professionnels de l'éducation :

- Entrer dans un établissement n'est pas une chose aisée. Notre équipe a pourtant pris contact avec par exemple le lycée Pompidou au Crès, le lycée hôtelier de Sète, différents collèges.

- On se souvient aussi du partenariat avec l'École POLE SUP de Montpellier (classes préparatoires à Science Po et aux écoles de journalisme). Yves Le Brozec, directeur des études de cet établissement privé, avait donné comme thème général pour l'année « l'engagement citoyen ».

Le contrat comprenait plusieurs interventions en amphithéâtre ou en ateliers sur le Vivre ensemble, la citoyenneté, le civisme, la civilité, avec un travail concret demandé aux étudiants : concevoir une présentation vidéo à destination des écoliers, collégiens et lycéens pour les sensibiliser à ces valeurs fondamentales de notre société.

Même si nous pouvons regretter que tout ce qu'on pouvait attendre de ces diverses participations n'ait pas porté ses fruits ce fut une année fort intéressante pour citer notre ami Claude.

## Cependant, gardons intacte notre volonté de poursuivre notre mission.

Je cite toujours Claude :

En ce qui concerne le Prix de l'Éducation citoyenne, une commission mixte s'est réunie le 12 juin 2014, afin de mettre au point une grille de critères concernant ce Prix, car les établissements scolaires sont sollicités pour l'attribution d'une multitude d'autres prix.

- Pour l'année scolaire 2013-2014, trois dossiers ont été présentés : MJC Lodévois-Larzac, Citée scolaire de Béziers, Collège de Jacou.

C'est celui de la MJC Lodévois-Larzac qui a été retenu comme on le précisait en début d'intervention et qui a obtenu le 3e prix au national.

Notre compagnon Jean Pierre, membre de la commission précise que « *Le prix n'a pu être remis comme prévu au cours du dernier trimestre 2014 en raison du départ précipité de la Sous-Préfète de Lodève et de l'impossibilité de représentation de la Sous-Préfecture ou de la Préfecture. La nouvelle Sous-Préfète, Magali Caumon a pris ses fonctions le 2 février 2015 et j'ai demandé un rendez-vous avec elle afin de caler une date de remise. Mais compte tenu que nous sommes en période électorale et du droit de réserve imposé, la remise du prix ne pourra se faire qu'après le 22 mars 2015.* »

- Claude Guilleret a fait un point sur les actions pouvant être éligibles au Prix du Civisme 2014. Sur Bédarieux et Marsillargues deux cas sont intéressants. Il est demandé aux délégués des secteurs géographiques d'être en vigilance et de faire remonter tout acte pouvant être analysé comme recevable.

## Fort de ces remarques, lors de notre dernière réunion, nous avons préconisé.

Tout en poursuivant nos rencontres avec les instances académiques :

- De préparer un dossier de présentation solide et constructif sur notre recherche, à remettre aux adultes d'encadrement pour affermir notre contact ;

- D'éditer une affiche évocatrice pour le recensement souhaité ;

- De conforter les correspondants pour visiter des établissements parmi les 100 du second degré de notre département en sollicitant peut-être l'appui d'un collègue de l'Éducation nationale ;

- D'envisager une large publicité du civisme et de la citoyenneté des jeunes héraultais.

Chers compagnons, nous comptons sur chacun d'entre vous pour être des hérauts du civisme et de la citoyenneté auprès de nos jeunes et pour les inciter à se promouvoir dans une initiative riche de nos valeurs.

Merci pour votre écoute.

## Pour conclure trois points principaux de réflexion pour agir peuvent être proposés :

1 - Civisme et citoyenneté et les compagnons (devoir de mémoire, participation aux commémorations, conférences...)

2 - Éducation citoyenne : rencontres avec les jeunes et les équipes d'encadrement.

(Cf. l'exemple de l'étude du parcours citoyen en collège proposé dans les 4 heures d'enseignement complémentaire).

Pour cette fin d'année scolaire, un courrier de notre commission a été envoyé à tous les chefs d'établissement et à tous les inspecteurs de l'Éducation nationale (pour les écoles) de l'Hérault sous couvert de l'inspectrice académique.

3 - Mise en place d'un affichage : colonne à l'initiative du secteur 8 avec Odette Guiraudou, affiches dans les établissements, ou tout autre projet permettant de faire connaître et nos valeurs et notre volonté de les faire partager.

# Commission Entraide-Solidarité



*Renée Gorlier, vice-présidente,  
responsable de la commission Entraide-Solidarité.*

## Faire face aux événements

### 1-Projets & Objectifs :

En 2011 le comité départemental approuvait le document sur le fonctionnement de la commission permettant d'en préciser les objectifs.

Structurer le fonctionnement : maître mot, l'efficacité.

- faire le point sur la situation des compagnons par essence évolutive ;
- par un maillage précis du département en sept secteurs géographiques ;
- sur la base du volontariat, désignation d'un référent ;
- maillage de chaque secteur - le département de l'Hérault reste diversifié - constat habituel ;
- concentration dans les villes de Montpellier, Béziers et sur le littoral, Sète, Agde... Dispersion dans les Hauts-Cantons, ce maillage réussi : objectif, faciliter les liens entre les compagnons.

Être réactif face aux différents événements, suivant quelques exemples :

- assumer le relais face aux décès. Les années 2013-2014, lourdes d'émotion avec le départ de compagnons qui au sein du comité départemental occupaient des postes majeurs et qui surent apporter, partager leur domaine de compétence, d'expertise, toujours dans un climat des plus convivial ;
- des démissions pour des raisons de santé particulièrement graves, soulignons leur courage devant l'adversité, créateurs eux aussi de liens, ils nous apportent autant qu'ils le peuvent, leur compétence et leur expertise ;
- des interruptions de mandat afin d'assumer des responsabilités nouvelles.
- réactivité aussi face aux événements extérieurs. Les épisodes Cévenols ravagèrent une partie de l'Hérault autour de Montpellier et les avants-monts.
- interventions avec Pierre Bourtayre auprès des compagnons, appels autant que le permettaient les moyens de communication : apport d'un soutien limité certes mais par les circonstances appréciées. Un soutien financier a été approuvé lors du dernier comité départemental (22 janvier 2015).

- soutien particulier aux lauréats du Prix départemental de la Citoyenneté 2012 de Lamalou-les-Bains - centre de soins d'éducation et rééducation rattaché au Lycée Ferdinand Fabre de Bédarieux ; même si l'établissement de par sa situation géographique ne fût apparemment peu touché, l'encadrement et lycéens apprécieraient les contacts pris par Claude Guilleret et moi-même.

- point global en peu de temps malgré les difficultés. Citons la restructuration du Grand Montpellier.
- en devenir aussi celle des diverses commissions : éducation citoyenne, entraide et solidarité et centenaire 14 -18.
- des actions réussies grâce à l'engagement des compagnons du comité, ceux des secteurs géographiques et les veuves de compagnons et de quelques bénévoles, je laisse le soin à Pierre Bourtayre pour les citer, merci à eux.

### 2 - La mutualisation : Partager - Décider - Coordonner, vivre en partenariat :

- coordonner les différentes actions sur le plan culturel et convivial ;
  - participer aux événements mémoriels, cérémonies avec les diverses associations patriotiques, inscription dans les divers événements liés au centenaire 14-18 ;
  - soutenir les associations : pour 2015 nous soutiendrons l'association vivre avec un lymphœdème. Je vous rappelle qu'un examen rigoureux s'effectue de chaque dossier.
  - participation au jumelage de la région Languedoc-Roussillon et Aquitaine : mouvement des aidants ruraux qui s'inscrit dans le cadre du projet Mona Lisa initié en 2013 par le secrétariat d'État aux personnes âgées.
- Actuellement près de 700 000 adhérents ; outre les actions d'accompagnement, de soutien d'aide très efficace, en cours de préparation une formation aux soins palliatifs ;
- participation à divers travaux des grandes causes nationales, des thèmes d'une grande portée, complexes aux retombées peu explicites ; un exemple « criant » : en 2004 la loi accessibilité des handicapés aux bâtiments publics, 2014 peu de réalisation. Au sein de la section Michel Douard est l'expert, son combat reste permanent.

### 3-Favoriser le dialogue intergénérationnel :

Un exemple, depuis 2006 dans le cadre de la Fondation Avenir Ensemble, 18 parrains et marraines assument dans l'Hérault la guidance, le coaching auprès des jeunes issus de milieu modeste. Pour chacun d'eux un long parcours, pour certains beaucoup d'obstacles encore à franchir, pour d'autres des succès certains qui restent à concrétiser. En 2013-2014, une baisse : 3 parrains. Cette action est représentative de celle que nous menons entre Ordres nationaux. Quand serons-nous réunies à nouveau au rectorat pour parler de notre expérience ? La Grande Chancellerie de la Légion d'honneur mise sur le chiffre de 180 parrains ou marraines sur le territoire. Nous espérons qu'il y aura des volontaires. Beaucoup de travail certes mais pour continuer à le vivre, passionnant.

Ce constat sur l'année 2014 paraît positif. Des objectifs ancrés, partagés, mutualisés, discutés au sein des réunions du comité départemental et des différentes commissions.

Rappelons que quatre compagnons siègent au conseil d'administration national Éducation Citoyenne ce qui nous permet d'ajuster ou de réajuster nos actions, dans ce domaine.

Cependant besoins et attentes restent nombreux et le niveau d'engagement reste moyen si nous voulons approfondir nos actions. Notre commission, dans ce monde en convulsions permanentes, où la vie a de moins en moins de prix, chacun de nous se doit d'apporter sa pierre à l'édifice. Une certitude, nous ne sommes qu'un instant dans la vie d'autrui, souvenons-nous de cette phrase de Saint-Exupéry :

« **Frère si tu diffères de moi tu m'enrichis** »

S'engager en examinant ces contraintes familiales, professionnelles, en ces temps si incertains continuons à faire vivre cette valeur essentielle de la République : la Fraternité, il en va de la démocratie.

## Rapport moral



*Pierre Bourtayre, président départemental, vice-président national.*

Chers compagnons,

Je vais tenter de revenir sur certains points qui me paraissent essentiels pour notre fonctionnement actuel et futur.

Vous me pardonnerez si je dois reprendre des propos tenus par les différents rapporteurs ce matin.

Quand j'ai rédigé le dernier éditorial du président pour notre revue « Bleu de France » de décembre dernier, que je me permets de vous rappeler : *Nous terminons cette année 2014 dans l'incertitude et parfois le doute quand nous voyons notre monde secoué par des problèmes économiques, sociaux et même de haine qui ont des effets directs sur notre vie de simple citoyen.*

Je poursuivais en écrivant : *En effet, comment ne pas être soucieux quand nous mesurons le résultat du chômage qui touche nos familles et nos relations et l'impact si régulièrement constaté du refus du « vivre ensemble » qui amène trop fréquemment nos jeunes à malheureusement succomber à des appels qui les incitent à se retrouver dans un monde qui fera d'eux des martyrs dans l'au-delà. J'étais loin de penser qu'une quinzaine de jours après notre Pays vivrait les événements tragiques que vous connaissez. Des hommes et des femmes qui ne demandaient rien d'autre que de vivre sont abattus à Paris et en région parisienne.*

Le 11 janvier une manifestation sans précédent réunissait à Paris et en province des centaines de milliers de Français qui tenaient à manifester leur attachement à la France et aux valeurs qui sont les nôtres.

À titre personnel, comme beaucoup d'entre nous, je me suis associé, notamment à Montpellier, à ces manifestations.

Au niveau national notre président, tout comme le président de la Légion d'honneur a dû répondre à l'étonnement de certains compagnons qui ne comprenaient pas pourquoi les associations des Ordres nationaux n'avaient pas pris position et pourquoi elles n'avaient pas défilé en tant que telles ?

La réponse est simple et je tenais à la rappeler ce matin : Notre association est apolitique et ne doit donc pas intervenir avec des prises de positions qui entacheraient cela.

Par contre, à titre individuel vous avez le droit et le devoir de manifester et de vous exprimer quand surviennent de tels actes de barbarie en France ou dans des territoires extérieurs.

De même, vous avez le devoir en tant que citoyens responsables de ne pas boudier les urnes au cours des diverses élections nationales. C'est un droit durement acquis par les générations précédentes qui doit nous rappeler cette obligation morale et citoyenne.

Deux mots sur nos relations avec les différentes associations d'Anciens combattants.

Le devoir de mémoire est une action incontournable de notre Association et nous participons à ce devoir en assistant au maximum à toutes les manifestations patriotiques et naturellement en honorant nos compagnons décédés avec présence de nos porte-drapeaux aux obsèques si cela est souhaité par la famille du défunt.

Par contre, nous ne sommes pas une association d'Anciens combattants.

Toujours à titre personnel, nous sommes nombreux à être membres de telle ou telle association en fonction de notre passé militaire et de notre sensibilité. Donc ne mélangeons pas le monde des Anciens combattants et les Ordres nationaux.

Cela ne vous empêche pas à titre ANMONM d'avoir des liens amicaux et des relations positives sur les problèmes majeurs tels que la Citoyenneté ou au président de votre section de siéger au conseil d'administration de l'ONAC, présidé par Monsieur le préfet, cela dans le cadre du 3<sup>e</sup> collège. Des élections auront lieu en juin prochain.

Je reviens sur les effectifs de notre section départementale. Nous sommes environ 530 inscrits et actifs et nous nous attachons à conserver ce niveau en dépit des décès, de l'âge avancé de certains d'entre nous et de la maladie qui entraîne un certain recul naturel de la vie associative.

Le nombre de nommés à chaque promotion est peu important et nous faisons tout notre possible pour inciter ces compagnons à nous rejoindre. Ils reçoivent de ma part un courrier les invitant à ce faire avec notre magazine local « Bleu de France » et national « Le Mérite ». Cela n'est pas suffisant bien que notre approche donne des résultats positifs comme les 14 nouveaux adhérents qui nous ont rejoints depuis janvier. Chers compagnons, vous avez une mission personnelle à accomplir en recherchant aussi des compagnons qui portent notre décoration avec fierté mais qui ne sont pas membres. Votre action est nécessaire et souvent positive comme vient de le faire Roland l'Hostis pour deux d'entre eux dans son secteur de Béziers. Une source de recrutement vient des anciens militaires qui, c'est vrai, sont souvent membres d'associations d'Anciens combattants et ne pensent pas aux Ordres nationaux dans leur priorité. À vous de les convaincre et je vous en remercie.

Pour en terminer avec nos effectifs, je vous rappelle à nouveau, qu'il faut penser à l'avenir et au remplacement des anciens à qui vous avez confié la direction de notre section. L'an prochain, j'espère recevoir plus de candidatures que cette année car c'est essentiel. De même, il faudrait trouver quelques bénévoles porte-drapeau afin que chaque secteur puisse compter sur au moins trois adhérents ou sympathisants pour se partager cette lourde tâche. J'en profite pour remercier nos porte-drapeaux conduits par Henri Sabatier qui sont particulièrement appréciés quand ils sont en fonctions officielles.

### **Deux mots sur notre fonctionnement : trésorerie et secrétariat.**

Depuis 14 mois, nous avons décidé avec Yvan Marcou de mettre en place un système de gestion des membres de notre section assurant une double tâche complémentaire : la gestion des adhérents et la gestion comptable. Cela en attendant d'un programme national qui tarde à se mettre en place et qui permettra enfin d'avoir un système intégré de gestion accessible à toutes les sections. Il convient de rappeler qu'actuellement les sections tiennent chacune leur comptabilité qui est ensuite agrégée au niveau du siège.

Je salue nos anciens trésoriers, sans aller depuis la création de notre section, qui ont eu beaucoup de mérite à travailler avec une gomme et un crayon pour arriver à une gestion correcte de nos comptes et je pense tout particulièrement aux derniers, le regretté Roland Bigot, Christian Gault et François Zabatta.

Notre ami Dominique Henri Perrin a repris la suite il y a juste un an quand j'ai demandé à François Zabatta de prendre la délégation du secteur Grand Montpellier quand Robert Bonbonnelle nous a quittés le 5 janvier 2014.

Merci à Dominique pour ses efforts afin d'assurer cette suite et d'ouvrir la porte à ce que nous voulons faire avec notre nouveau système de gestion GESTASSO. Contraint de résider à Paris pour des raisons de santé et autres problèmes personnels, Dominique a fait de son mieux pour entrer dans ce nouveau système que nous explorons toujours en ce qui concerne la part comptabilité. Je salue et remercie particulièrement notre compagnon, Madame Béatrice Coquereau pour ses conseils au cours de cette période.

En sa qualité d'expert-comptable commissaire aux comptes et présidente d'un cabinet d'audit et conseil elle vient de me faire parvenir un mémo concernant l'utilisation de GESTASSO. Je la remercie tout particulièrement dans quelques moments et ce mémorandum servira de base à notre future organisation comptable quant aux modifications à envisager ou à apporter.

Merci aussi à Monsieur Olivier Pouligny, directeur Général d'UMANIS, qui a mis un directeur de mission pour conseiller notre trésorier et nous proposer des suggestions d'amélioration de notre système que nous étudierons.

Dominique quittera sa fonction aujourd'hui et sera, sur ma proposition à votre comité, remplacé par Monsieur Jean Pierre qui prendra donc cette importante fonction après avoir servi votre comité pendant un an, à ma demande, en qualité de conseiller.

Je pense demander au conseil de charger Dominique d'une mission de recherche de nouveaux sponsors autant au niveau national que départemental. Nous utiliserons ainsi à fond ses connaissances du monde des affaires et ses qualités naturelles relationnelles.

Je tiens aussi à saluer le travail exceptionnel fourni par notre vice-président, secrétaire départemental et responsable du Secteur 6 Yvan Marcou, qui est un homme responsable et respecté dans son travail et à qui nous devons la réalisation de Bleu de France, notre revue départementale. Yvan siège aussi au niveau national dans la commission chargée de l'Internet. Merci Yvan nous apprécions ton esprit et ton dévouement sans failles. Nous te remercions.

Enfin, en ce qui concerne nos finances, je vous rappelle que nous dépendons de nos sponsors pour éditer notre revue. Ce sont des amis fidèles mais il nous faut en trouver d'autres. Cela est de votre responsabilité, vous connaissez du monde, parlez-leur et mettez-les en contact avec nous. Cela est essentiel même en cette période de crise, un sponsor peut déduire ses dons de ses impôts tout comme les insertions publicitaires qu'il voudra nous confier – petites ou grandes nous saurons nous adapter. Par avance nous vous en remercions et nous avons besoin de vous.

### **Commission Civisme et Citoyenneté.**

Jacqueline Vigneron-Vanel vient de vous présenter les grandes lignes du travail effectué par cette commission en 2014 au nom de notre Compagnon Claude Guilleret qui lutte avec courage et lucidité depuis quelques mois contre une terrible maladie qui le confine à son domicile et trop souvent à l'hôpital où il est depuis un mois. Je tiens à saluer Claude pour tout le travail qu'il a accompli autant au niveau de notre section qu'au niveau national au sein de la commission nationale de la citoyenneté ou avec Jacqueline où les deux apportent leur expérience professionnelle d'enseignants appréciée par tous incluant notre président national qui m'a chargé de les remercier en son nom ce matin. J'ai parlé hier à Claude qui a été mis d'urgence sous transfusion en raison d'une détérioration sérieuse de son état général. Il m'a demandé de vous saluer et de vous dire combien il pense à nous.

Naturellement Civisme et Citoyenneté se retrouvent au sein de nos 3 C qui sont la base de notre action au sein de notre ANMONM car c'est l'affaire de tous.

Après les attentats qui ont visé le cœur des valeurs républicaines, la ministre de l'Éducation nationale vient de présenter onze mesures je cite « issues de la grande mobilisation de l'école pour les République. Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté et culture de l'engagement, lutte contre les inégalités et mixité sociale, mobilisation de l'Enseignement supérieur sont au centre de ces mesures. »

L'agrément de l'Éducation nationale donné à notre association le 23 décembre dernier en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public ajouté au renouvellement de notre convention cadre avec l'Éducation nationale qui a été finalisée et qui sera signée en mai prochain à la Sorbonne au cours de notre assemblée générale nationale, renforce notre action auprès de la jeunesse et notre implication dans les lycées et collèges selon la volonté des recteurs concernés. Dans l'Hérault, nos relations avec les autorités académiques sont excellentes et doivent vous permettre de faire du bon travail dans nos Secteurs en liaison avec notre Commission départementale dont Jacqueline assurera l'intérim de Claude Guilleret.

Heureusement que nous avons aussi des personnalités bénévoles extérieures à notre Association qui s'engagent auprès des responsables de nos secteurs tels que Monsieur Daniel Briand, directeur de l'Institut Saint Pierre de Palavas, responsable entre autres du CIDAN - Civisme, Défense, Armée, Nation et président de l'association handialogue et Monsieur Jean-Claude Liendeckers de Pérols, actuellement dans l'équipe municipale et acteur important dans de nombreuses instances dont l'IHEDN, ici présent et que je remercie pour son attachement à nos valeurs et l'aide efficace qu'ils apportent à notre vice-présidente Odette Guiraudou en espérant que nous aurons le plaisir de les voir prochainement recevoir l'Ordre national du Mérite.

C'est ainsi qu'est née la Colonne de la Citoyenneté, exposée à Palavas et à Pérols. C'est un support de communication novateur sur la citoyenneté pour informer, susciter l'engagement civique et partager les messages qui nous unissent autour de nos valeurs « Honneur, Solidarité, Mémoire » Cette colonne est destinée à être mise en place dans les grandes Mairies du département et à être proposée aux 110 sections de notre Association pour proposition aux Maires de leurs Secteurs.

À titre d'exemple, la semaine dernière, nous avons organisé avec François Zabatta une rencontre entre le directeur de cabinet de la mairie de Montpellier et de Montpellier Métropole et Mme Guiraudou accompagnée par M. Briand afin de présenter ce concept qui a été approuvé par M. le maire de Montpellier et qui sera aussi proposé au niveau de Montpellier Métropole.

De même, le mois dernier j'avais présenté ce projet au conseil d'administration national et au directeur de cabinet du général Georgelin, Grand Chancelier de nos Ordres nationaux qui en a approuvé le principe.

Comme le dit Mme Odette Guiraudou : « *Notre ambition est de donner une vision plus contemporaine et concrète des valeurs fondamentales et traditionnelles dont notre société a tellement besoin aujourd'hui* »

Il s'agit maintenant pour nous de créer un groupe responsable et dynamique qui aidera le représentant ONM local des communes ouvertes à notre proposition à faire vivre les valeurs de la République représentées par la colonne ONM.

À vous de vous proposer à Odette qui bien sûr travaillera étroitement avec la commission du Civisme et de la Citoyenneté

J'ai été un peu long sur ce sujet mais il est important de rappeler que Citoyenneté et Civisme sont l'affaire de l'ensemble des compagnons.

## ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

Je voudrais souligner combien le travail discret effectué par Renée Gorlier est efficace et apprécié dans tous les domaines qui sont de sa responsabilité.

Notre vice-présidente vous a bien brossé ce qui est fait et ce qu'il reste à faire.

Simplement un petit addendum : Lors des inondations causées par l'effet Cévenole, chacun a fait son possible pour identifier nos compagnons victimes de ce phénomène climatique qui nous touche maintenant trop souvent. Nous avons identifié un compagnon de la région de Ganges, très discret dans son malheur matériel qui a quasiment détruit les fondations de sa maison et surtout l'ensemble de son mobilier ;

Bien qu'assuré pour les dégâts, après acceptation de la proposition de son assurance il était loin de pouvoir tout remettre en état.

Aussi votre Comité a décidé de lui remettre un chèque d'entraide et de solidarité de 2000 euros et nous constituons un dossier au niveau de l'entraide nationale pour qu'un montant identique lui soit remis. Je vous rappelle que l'an dernier nous avons aidé un compagnon victime d'un incendie qui avait complètement détruit sa maison.

De même, je vous rappelle, qu'au niveau national, une part de votre cotisation est versée annuellement à l'INSERM – l'Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale dans le cadre d'une convention signée il y a deux ans.

J'en profite aussi pour remercier nos compagnons généreux donateurs dont certains sont présents ici ce matin et qui, suite à cet épisode climatique qui nous a fait annuler très tardivement notre soirée traditionnelle d'octobre, ont fait don du paiement effectué pour cette soirée à notre compte.

Merci aussi à notre vice-présidente Marie Francalanci qui a obtenu de nos prestataires de ne pas nous faire payer des montants d'annulation pour les prestations prévues ou pour les services prévus pour cette soirée

C'est aussi cela l'entraide et la solidarité.

J'ai été certainement trop long mais je tenais à revenir sur certains points qui me paraissaient essentiels et je vous remercie pour votre attention et pour votre amitié et support permanent qui m'aident dans la tâche que vous m'avez confiée.

### Élection des membres du comité de l'Hérault.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le renouvellement du tiers sortant 2015, a été effectué.

Cinq postes étaient à pourvoir et cinq candidats se sont présentés :

**Renée Gorlier**

**André Griotto**

**Yvan Marcou**

**Dominique Henri Perrin**

**Jean Pierre**

Les statuts de l'ANMONM permettent un vote global à mains levées.

Sur proposition du président Pierre Bourtayre, cette procédure a été retenue par l'assemblée.

Comme aucune opposition ou abstention ne se sont manifestées sur cette demande,

**tous les candidats présentés ont été élus.**

Il est précisé que les bulletins de vote établis pour cette élection avaient été préalablement et nommément remis aux participants avec les pouvoirs nominatifs et les pouvoirs blancs équitablement répartis sur l'ensemble des votants.

# Prix de l'Éducation citoyenne

**Nous nous joignons aujourd'hui à l'effort national mis en place.**

Suite aux événements de janvier, la citoyenneté est devenue un thème de réflexion nationale et un moteur d'initiatives citoyennes sur tout le territoire. Notre association s'est investie depuis plusieurs années dans la volonté d'exprimer à travers les actions et les actes des jeunes, le développement des valeurs que nous défendons et qui construisent l'identité de la citoyenneté et du civisme. Nous l'avons dit lors de notre assemblée générale du 28 février 2015 et nous poursuivons notre challenge

## En 2014, ce prix est décerné à 39 élèves de la MJC intercommunale du Lodévois-Larzac.

La cérémonie retardée pour des raisons administratives s'est déroulée le 24 juin 2015 en présence de Mme la sous-préfète de Lodève Magali Caumon, de Mme Fadhila Benammar-Koly, conseillère municipale, déléguée à la jeunesse, représentant Mme Marie-Christine Bousquet, maire de Lodève, présidente de la communauté de communes Lodévois-Larzac, conseillère départementale, retenue et excusé, de Mme Isabelle Mercier proviseure du lycée Joseph Vallot, représentant Mme la directrice académique retenue et excusée, de M. le président de la MJC Michel Panis et de Mme Nora Aida la directrice. Avec notre président, nos compagnons Yvan Marcou, délégué du secteur géographique Vallée de l'Hérault et Hauts cantons, Jacqueline Vigneron-Vanel, nouvelle responsable de la commission départementale Civisme et Citoyenneté, Renée Gorlier et Jean Pierre, membres de cette Commission et les compagnons présents représentaient l'ANMONM.

Le prix départemental, un chèque de 300 € a été remis à la MJC par Pierre Bourtayre, pour permettre aux 39 élèves de poursuivre leur initiative généreuse. Les diplômes d'honneur nominatifs ont accompagné ce geste et c'est dans une ambiance chaleureuse, un peu comme une fête de fin d'année scolaire, que nous avons pu discuter et féliciter ces élèves autour d'un rafraîchissement offert par l'ANMONM et organisée par la MJC. Est-ce utile de rappeler l'objectif poursuivi par ces jeunes ? Une fois encore bravo à toute cette équipe généreuse et active et merci à tous ceux qui ont pu venir les encourager.



*Mme Magali Caumon, sous-préfète de Lodève, les autorités locales, les membres de l'ANMONM et de la MJC le 24 juin 2015.*

**En 2015, les candidatures retenues par le jury composé des représentants de l'Éducation nationale de l'Hérault et des membres de notre commission départementale, sont deux prix collectifs ex aequo :**

- Les élèves du collège Fontcarrade à Montpellier où l'objectif exprimé est de faire vivre la laïcité et viser une appropriation des valeurs de la république
- 24 élèves délégués de classe et membres du CVC du collège Clémence Royer où l'objectif est de développer l'engagement citoyen et faire découvrir les actions humanitaires.

**La commission Citoyenneté et Civisme.**

Nous essayerons de poursuivre le travail entrepris par Claude Guilleret et nous nous attacherons à :

- mettre en place l'équipe 2016-2017 ;
- étudier par les compagnons de la section, la promotion de la citoyenneté et du civisme dans l'Hérault ;
- suivre l'actualité : la réserve citoyenne, la réforme du collège ;
- lancer le prix de l'éducation citoyenne 2016, et organiser la remise des prix 2015 ;
- se pencher sur le civisme des jeunes en particulier à travers les cérémonies propres au devoir de mémoire dans notre département.

# Mission nationale du Centenaire de la Grande Guerre



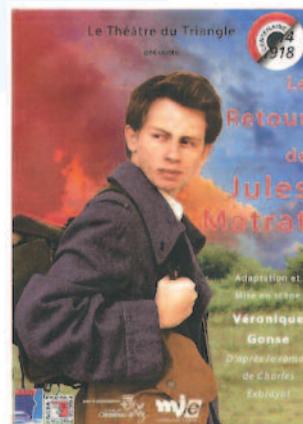
Le samedi 28 février 2015, en soirée, la Maison des Jeunes et de la Culture de Castelnaud-le-Lez mettait sa troupe de théâtre à la disposition de l'ANMONM.

Cette troupe, connue jusqu'à Avignon sous le nom de « Théâtre du Triangle » nous a donc présenté une tragédie tirée du roman de Charles Exbrayat intitulée « Le retour de Jules Matrat », un spectacle labélisé en 2014 par la Mission Nationale du Centenaire de la Grande Guerre et qui vient de remporter le Premier Prix du 2e Concours Régional Languedoc-Roussillon de Pézenas « Les Folies de Scapin » organisé par « Les Amis de l'Illustre Théâtre ».

Nous avons apprécié le remarquable jeu des neuf acteurs et la pièce, poignante, qui raconte le retour au pays d'un jeune paysan, Jules Matrat que la guerre de 1914 a arraché brutalement à ses parents et à sa promise, à sa terre, à son village. Pour éloigner la peur, pour éloigner la mort, pour tenir et pour survivre dans les tranchées, il se réfugie dans l'amitié avec un autre lui-même, Louis, un paysan comme lui qui a quitté sa jeune épouse et sa mère. Ils font des projets pour après, quand la guerre sera finie, mais c'est terrible la guerre ! Louis s'effondre dans ses bras, mortellement touché par une balle allemande... Et cette amitié qu'ils s'étaient jurée éternelle, Jules ne peut pas la trahir, il ne peut pas l'oublier !

Les cloches sonnent l'armistice et Jules revient au pays pour le bonheur de ses proches et de sa promise ; il est vivant ! Il devrait se sentir heureux ; tout le monde le lui dit ! Mais Jules n'est plus le même ; il n'arrive pas à se consoler auprès de Rose qui l'a attendu et qu'il a épousée. Le souvenir de sa souffrance est trop fort ; il se heurte à l'incompréhension, à la solitude ; il se sent isolé, rejeté...

Après avoir rendu visite à la mère de Louis qui vit dans la mémoire de son fils, il découvre avec dégoût que la femme de son copain, Gladys, s'est remariée. Pour lui, c'est une trahison ! Jules va-t-il enfin trouver l'apaisement auprès de Rose ?



## PROGRAMME

### LE RETOUR DE JULES MATRAT

« Une pièce à suivre » a écrit Midi Libre. C'est dire combien cette pièce a séduit et séduira encore car elle est partout chaleureusement accueillie et se produira à Avignon pendant le Festival. Bravo aux neuf acteurs, aux jeunes étudiants castelnaudviens, Thomas Lorson (Jules), Léa Guerinel (Rose), Jean-Baptiste Guy (Louis) et Sacha Bodard (Gladys) qui réussissent à marier leurs études et leur passion pour le théâtre et aussi à Patricia Colombel (La Mère), Philippe Guy (Le Père), Michel Mifsud (Chazeloux) et Didier Lesne (Lucien). On a longtemps applaudi avec conviction à la puissance émotive de ce récit poignant merveilleusement mis en scène par Véronique Gonse.

La troupe se produira les :

- 3 octobre, salle Marcelin Albert de Montbazin ;
- 24 octobre au Théâtre de la Passerelle de Jacou ;
- 8 novembre salle Samuel Bassaget de Mauguio ;
- 15 novembre salle Georges Brassens de Saint-Gely-du-Fesc.

## Pour l'année 2015 la section de l'Hérault de l'ANMONM soutient l'association « Vivre mieux le lymphœdème »



Un lymphœdème est un gonflement d'une partie plus ou moins importante du corps à la suite d'une accumulation de liquide lymphatique dans les tissus conjonctifs. Il concerne souvent des membres (bras ou jambes, pieds, mains). Il peut se produire également dans d'autres parties du corps comme le cou, le dos, l'abdomen, les organes génitaux ou les seins.

# Vie des secteurs géographiques

## « L'EAU DE SOURCE DU LEZ COULE A MONTPELLIER »

**Visite de l'unité de captage « AVIAS » au-dessus des sources du Lez (Montferrier) et découverte du site « ARAGO » (Montmaur) de traitement et de stockage de l'eau potable.**

C'est à une rare et passionnante visite qu'ont été conviés, en cette belle matinée du jeudi 2 avril dernier, nos compagnons du secteur 3 accompagnés de leurs proches et amis – soit au total une vingtaine de personnes présentes – à l'initiative de François Monsus, notre secrétaire de Secteur !

Accueilli et guidé par le représentant de la société en charge de l'exploitation du réseau de distribution d'eau potable de Montpellier et d'une partie de son agglomération, notre découverte a commencé, au terme de la projection d'un film explicatif, par une « plongée » (en ascenseur) d'une trentaine de mètres dans les profondeurs de la colline dominant la source du Lez... pour y découvrir l'unité de captage direct dans la source karstique et ses trois puissantes pompes. Cette eau de grande qualité n'y est cependant prélevable qu'en partie seulement, car le débit du Lez ne saurait en aucun cas en être par trop affecté, y compris en période estivale.



En tant que de besoin, est donc toujours susceptible de voir son alimentation en eau complétée, en tant que de besoin, par l'eau du Bas-Rhône auquel le réseau est relié.

Remonté « en surface », le groupe s'est ensuite dirigé vers l'usine « Arago » de Montmaur où l'eau « brute » est collectée, purifiée, traitée, rendue potable et stockée dans d'impressionnants réservoirs afin de pouvoir répondre, hiver comme été, aux besoins de la population montpelliéraine en une eau de qualité.

Cette belle visite s'est achevée par le repas de l'Amitié au restaurant Hélotel à l'entrée de Montferrier-sur-Lez... non loin de notre rivière montpelliéraine !



**À noter sur votre agenda  
la traditionnelle soirée de gala de  
« La Bleue »**

se tiendra

**le samedi 10 octobre 2015**

**dans la salle des rencontres  
de la mairie de Montpellier**

*Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).*

*Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM de l'Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.*

*Nous remercions nos annonceurs, le groupe PROMEO, le groupe NICOLLIN, la société BRL, et le restaurant Le Cliper'S pour leurs précieux soutiens.*

Directeur de rédaction et d'édition : Pierre Bourtayre (04 67 56 98 40)

Rédaction, photographies, maquette et coordination générale : Yvan Marcou

Infographie et mise en page : Image Plus - RCS Montpellier 418333266- image.plus@wanadoo.fr - Imprimerie : RCS Paris 491040549

# Visite du Théâtre de Sète et 90° anniversaire de Yolande Theule Bacquet

Le 9 avril dernier, le groupe ONM de Sète Bassin de Thau avait 2 objectifs :

- Participer à une visite guidée du Théâtre de Sète, qui a entièrement été rénové et remis aux normes, après une fermeture de 2 ans. Tout l'intérieur a été refait de fond en comble, en conservant le magnifique décor à l'italienne. C'est le Directeur qui nous a dirigés, et expliqué toutes les difficultés rencontrées pour ce chantier difficile.

- La direction du Théâtre nous a ensuite laissé à disposition le magnifique foyer du théâtre. Les 30 participants ont pu alors se retrouver tous autour de Yolande Theule Bacquet, pour l'honorer à l'occasion de son 90 ° anniversaire.

Yolande est une ancienne résistante qui est toujours restée très active dans le «Devoir de Mémoire », enchaînant depuis longtemps les présidences d'associations patriotiques et les conférences dans les écoles pour expliquer ce qu'elle a vécu, toujours à des auditoires attentifs.

Yolande est petite par la taille mais grande par les valeurs qu'elle porte, et c'était bien le moins que de lui rendre hommage, dans le décor majestueux du foyer du théâtre.



À cette occasion, nous lui avons offert 4 cadeaux :

- deux livres sur la France Libre que chacun des participants a dédicacés à la demande Yolande ;
- une magnifique composition en nougatine offerte par Gérard Bertin, pâtissier Meilleur Ouvrier de France,
- puis la médaille d'honneur de l'ANMONM 34 remise par l'ambassadeur Paul Blanc au nom de la section Hérault,
- et enfin, le lendemain, l'album photo de cette journée qui restera gravée dans la mémoire de Yolande et de tout le groupe ONM, tellement la communion était forte entre Yolande et ceux qui l'entouraient.

*Bernard Bourdon, délégué du secteur géographique du Bassin de Thau.*

**Notre trésorier, qui veille scrupuleusement à l'euro près de nos dépenses, veille également à nos recettes qui, comme toute association, sont issues des cotisations versées par les adhérents. Dans ce cadre, il a l'honneur d'appeler votre attention pour le versement de la cotisation 2015.**

**D'autre part, il est rappelé qu'un don manuel peut ouvrir droit pour un particulier à une déduction fiscale de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. LOI n°2007-1824 du 25 décembre 2007 - art. 23 (V)**

**Le reçu fiscal vous parviendra pour votre déclaration de revenus 2015.**

## -oOo- COTISATION 2015 -oOo-

	Contribution section	Don libre*	Total*	Abonnement** "Le Mérite"	Total payé
<b>Membre titulaire : **</b>					
Cotisation annuelle nationale =	28,00 € + 4 €* = 32 €* + .....	€* = .....	€*	+ 10 €**	= .....
<b>Sympathisant : **</b>					
Contribution annuelle nationale =	28,00 € + 4 €* = 32 €* + .....	€* = .....	€*	+ 10 €**	= .....
<b>Bienfaiteur : **</b>					
Contribution annuelle (minimum) =	56,00 € + 4 €* = 60 €* + .....	€* = .....	€*	+ 10 €**	= .....

\*Certificat fiscal suivra

\*\*L'abonnement à la revue « Le Mérite » est facultatif.

**Chèque à l'ordre de ANMONM 34, à adresser à notre, trésorier adjoint :  
M. André GRIOTTO - Résidence Le Tropic - Appart. 42 - Allée des Phéniciens  
34280 - La Grande-Motte**

Collecte des OM  
Tri sélectif  
Centre d'enfouissement technique  
Propreté urbaine  
Déchets industriels  
Nettoyage industriel



[www.groupenicollin.com](http://www.groupenicollin.com)

# PRÉSERVONS L'ESSENTIEL



## ENVIRONNEMENT

Redonnons sa place à l'homme au centre de son environnement !

## ENGAGEMENT

Nous respectons vos engagements !

## FIABILITÉ

Nous ne sommes pas un acteur historique par hasard



# BRL

Espaces Naturels



**Création et entretien d'espaces verts**

**Etudes et maîtrise d'oeuvre paysagère**



**Production et vente de végétaux  
et d'arbres d'ornement**

[www.brl.fr](http://www.brl.fr)  
<http://pepiniere.brl.fr>

Immeuble FIDAL - ZAC Aéroportuaire Méditerranée  
CS 70025 - 34 137 Mauguio Cedex  
Tél : 04 67 13 84 00

# Investissez en bord de Méditerranée

## Au Cap d'Agde

**OFFRE SPÉCIALE**  
Livraison immédiate



**NAKÂRA**  
Agde - Plage Rochelongue

A 150m de la plage

Espace **aquatique**

Espace **bien-être**

**Restaurant**

Club **enfants**

Salle de **séminaire**

Espace **fitness**

# Transformez vos impôts en patrimoine

## À Sète

**OFFRE SPÉCIALE**  
Livraison immédiate



**TERRA**  
**GAÏA**

Résidence de tourisme 4\*

A 300m de la plage

**Récupération de la TVA**

**Réduction d'impôts**

Frais de notaires **réduits**

# 04 99 57 00 33

[contact@promeo-patrimoine.com](mailto:contact@promeo-patrimoine.com)

Des réalisations

 **Promeopatrimoine**  
PARTICIPONS À VOTRE AVENIR